

Statuts de protection



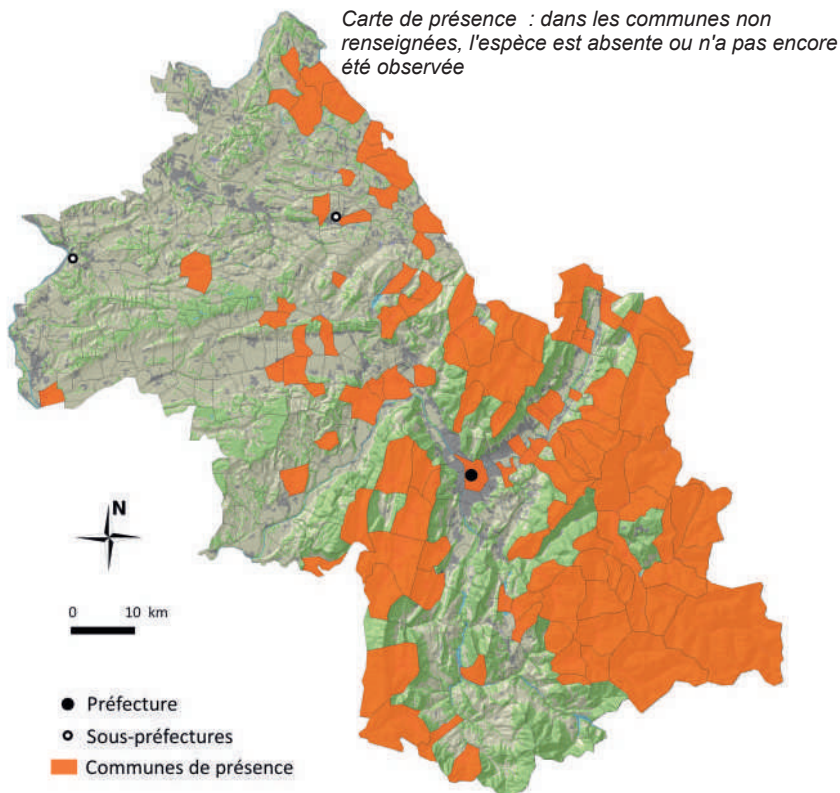
Listes rouges
Isère : LC (Préoccupation mineure)
R-A : LC (Préoccupation mineure)
France : LC (Préoccupation mineure)

Directives européennes
Non concernée par la directive "oiseaux"
Non concernée par la directive "habitats"



©D.Simonin

Coordination départementale spécifique



Sources : UE-SOeS, CORINE Land Cover, 2006. - ©IGN®GeoFla - LPO Isère, in <http://www.faune-isere.org/> Novembre 2014

Distribution en Isère

Bien que plus fréquente que sa cousine la belette (Hainard, 1988), l'hermine n'en reste pas moins très discrète. Observée dans quasiment toutes les communes montagneuses de l'Isère et pouvant monter jusqu'à plus de 3000m d'altitude, elle est aussi présente dans le Nord Isère ou dans quelques communes de la Bièvre.

Écologie locale

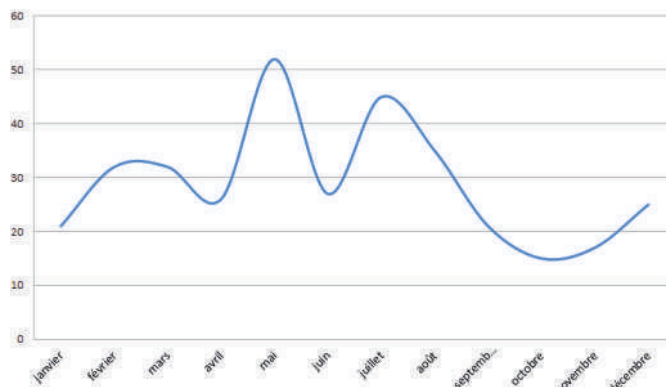
L'hermine est carnivore : elle chasse principalement des rongeurs, mais aussi des oiseaux, des grenouilles ou des insectes. Elle fréquente donc les prairies et les bocages où vivent les micromammifères qu'elle va déloger dans leurs galeries. En altitude elle est attirée par les habitations humaines où elle peut espérer trouver de la nourriture.

Tendance évolutive

De nos jours, elle fréquente plus les zones de montagne que de plaine. Dans ces secteurs où l'agriculture est plus extensive qu'en plaine, l'hermine trouve plus de proies et de milieux pour nicher. La LPO Isère dispose d'un nombre quasiment constant de données depuis 1977. Cette espèce souffre du changement des pratiques agricoles et du morcellement de son habitat (routes, stations de ski...), mais rend d'inestimables services aux agriculteurs, notamment comme prédatrice de campagnols.

Phénologie saisonnière

L'hermine est sédentaire et territoriale ce qui permet de l'observer toute l'année, souvent grâce à des indices de présence lorsqu'elle n'est pas vue directement. Son activité atteint son paroxysme au printemps, avec un pic d'observation qui correspond au nourrissage des jeunes nés en mars-avril. Le second pic d'observation de juillet-août correspond à la période d'émancipation des jeunes qui sont alors peu farouches, et dans une moindre mesure au nourrissage des jeunes nés en juin.



Nombre cumulé de données mensuelles récoltées (2000-2014)

Gestion favorable pour cette espèce

Milieus agricoles

- ✓ Maintien des linéaires végétalisés (haies, ripisylves...)
- ✓ Réduction des intrants
- Maintien d'une couverture herbacée sous une culture ligneeuse (vigne, arboriculture...)
- Création de bandes enherbées
- Maintien des milieux ouverts (prairies, marais, coteaux...)
- Gestion raisonnée du pâturage
- ✓ Gestion raisonnée des fauches

Forêts

- Maintien d'arbres à cavité, d'arbres morts au sol ou sur pied
- ✓ Gestion forestière en mosaïque
- Favoriser le vieillissement
- Diversification des strates
- Diversification des pratiques
- ✓ Rayer l'hermine de la liste des espèces chassables. Bannir les traitements chimiques anti-rongeurs

Zones humides

- Maintien d'un réseau de zones humides
- Diversification des berges (roselières...)
- Réduction des obstacles de franchissement (seuils, endiguements, ponts...) sur les cours d'eau
- Lutte contre les espèces envahissantes le long des cours d'eau

Milieus rupestres et souterrains

- Contrôle de la fréquentation des falaises et/ou des sites souterrains
- Éviter l'engrillagement
- Maintien, création de murets et/ou pierriers

Activités humaines, bâti

- Absence de perturbation à moins de 300m du nid ou du gîte
- Réduction du dérangement à proximité directe du gîte ou du nid
- Conservation de gîtes favorables dans le bâti
- ✓ Résorption des points d'écrasements routiers (passage à faune aérien, souterrain...)
- ✓ Gestion adaptée de la végétation des bords de route

Pour aider la LPO à protéger cette espèce, vous pouvez :

- > Signaler la présence de l'espèce à la LPO Isère (www.faune-isere.org ou application "Naturalist") afin de compléter les connaissances sur la répartition de l'espèce et contribuer ainsi à sa sauvegarde.
- > Signaler les éventuels travaux constatés sur des sites accueillant l'espèce.

Rédacteur : A. Atamaniuk

Version : Jan-16